EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE
BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 2

Mise en place de permanences

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

VU le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 fixant les modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences des agents territoriaux,

VU les décrets n° 2002-147 et 2002-148 du 7 février 2002 relatifs aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions et des permanences de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur ainsi que les arrêtés ministériels du 7 février 2002 fixant les taux d'indemnisation et la durée des repos compensateurs afférents aux astreintes, interventions et permanences,

VU les décrets n° 2003-363 du 15 avril 2003 et n° 2003-545 du 18 juin 2003 relatifs à l'indemnité d'astreinte et à l'indemnité de permanence attribuées à certains agents du ministère de l'équipement ainsi que les arrêtés ministériels fixant respectivement les taux d'indemnisation des astreintes et des permanences**,**

VU l'avis du comité technique paritaire en date du 15 Octobre 2010,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de fixer les dispositions relatives à la définition et à l'organisation des permanences,

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE :

Article 1 - Peuvent être amenés à effectuer des permanences à la demande du Maire, les agents titulaires, stagiaires et non titulaires, du service festivités animations.

Article 2 - Les périodes de permanences seront indemnisées sur la base des taux fixés par les textes susvisés ou, seront compensées par des périodes de repos dont la durée est fixée par les textes susvisés.

Article 3 - Les crédits correspondants sont inscrits dans le budget principal

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures

Pour copie conforme

Alain DUDON
Maire de Biscarrosse

MAIRIE de BISCARROSSE
40600

²EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE
BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 3

Surtaxe Assainissement : Révision de la part communale

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 4
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu la Délibération du Conseil Municipal n° 11 du 29 mars 2004 fixant les tarifs de la surtaxe assainissement communale suivants :

- Part fixe : 36,59 € H.T. par an
- Part variable :
  - jusqu'à 40 m³ 0,5897 € H.T. par m³
  - au-delà de 40 m³ 0,4952 € H.T. par m³

Vu la Délibération du Conseil Municipal n° 3 du 30 août 2010 confiant l'affermage du service public d'assainissement à la SAUR,

Considérant que la tarification ≤ et > à 40 m³ est supprimée à compter de l'application de la nouvelle DSP au 1er janvier 2011, il convient de modifier les tarifs communaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de modifier la tarification de la **surtaxe d'assainissement communale** à compter du 1er janvier 2011 comme suit **:**

- **Part fixe : 37,00 € H.T. par an**
- **Part variable : 0,7018 € H.T. par m³**

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 4

Budget Principal : Décision modificative n° 2
Ouvertures et virements de crédits

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Il est présenté à l'assemble délibérante les points suivants :

- **A** / Ouvertures de crédits et **B** / Virements de crédits

A / Ouvertures de crédits

1) Prestation de Service Enfance Jeunesse 2009.

Le montant de la P.S.E.J. 2009, concernant le Centre de la Petite Enfance, versé par la Caisse d'Allocations Familiales des Landes s'élève à 121.480,92 €.

Considérant que le reversement au CCAS a été inscrit à hauteur de 120.000 €, il convient de compléter les crédits de 1.480,92 €, et de constater cette opération sur l'article 658 « Charges diverses de la gestion courante » au lieu du 657362 « Subventions de fonctionnement : CCAS ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
65 – Autres charges de gestion courante	**1.481,00 €**	
657362 : Subventions de fonctionnement : CCAS…… *5200 – CCAS*	- 120.000,00 €	
658 : Charges diverses de la gestion courante…….. *6401 – Centre de la petite enfance*	+ 121.481,00 €	
74 – Dotations et subventions		**1.481,00 €**
74718 : ETAT : Autres……...…….……. *6401 – Centre de la petite enfance*		1.481,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	**1.481,00 €**	**1.481,00 €**

2) Dépenses d'Investissement : Acquisition d'une unité de coupe.

Il est proposé d'inscrire la recette de la cession d'une unité de coupe pour un montant 2.400 €,
Et de compléter les crédits d'acquisition pour l'achat d'une nouvelle unité de coupe Kubota sur l'article 21578 « Autres immobilisations corporelles et outillage techniques ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
024 – Produit des cessions d'immobilisations *823 – Espaces verts*		**2.400,00 €**
6003 – Espaces Verts	**2.400,00 €**	
21578 : Autres immobilisations corporelles et outillage *823 – Espaces verts*	2.400,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	**2.400,00 €**	**2.400,00 €**

3) Dépenses de Fonctionnement : Lutte contre la chenille processionnaire.

Il est proposé d'inscrire la subvention du Conseil Général attribuée pour la campagne 2010 de lutte contre la chenille processionnaire à hauteur de 2.500 €.
Et de compléter les crédits sur l'article de dépense 61524 « Entretien – Bois et Forêts ».

N° ET LIBELLÉ DE	COMPTE DE

L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
011 – Charges à caractère général	**2.500,00 €**	
61524 : Entretien – Bois et Forêts……..…..….	2.500,00 €	
8231 – Patrimoine arboré		
74 – Dotations et participations		**2.500,00 €**
7478 : Participations – Autres organismes……..		2.500,00 €
8333 – Domaine forestier		
TOTAL FONCTIONNEMENT	**2.500,00 €**	**2.500,00 €**

4) Dépenses de Fonctionnement : annulation d'un chèque.

Il convient d'inscrire des crédits sur l'article 678 « Autres charges exceptionnelles » pour un montant de 450 € pour constater à l'annulation d'un chèque sans provision sur la régie de recettes du marché nocturne à Biscarrosse-Plage.
L'opération est financée par la réémission d'un titre de recettes au nom du débiteur.

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
67 – Charges exceptionnelles	**450,00 €**	
678 : Autres charges exceptionnelles……..……..	450,00 €	
91 - Marchés		
73 – Impôts et Taxes		**450,00 €**
7336 : Droits de place……...……..		450,00 €
91 - Marchés		
TOTAL FONCTIONNEMENT	**450,00 €**	**450,00 €**

5) Remboursements sur sinistres.

Il convient d'inscrire des crédits sur l'article 7788 « Produits exceptionnels divers » pour constater les remboursements des sinistres suivants :

- Sinistre du 19 janvier 2010 : panneaux de signalisation 530 €
- Sinistre du 16 mai 2010 : enlèvement hydravion accidenté 6.970 €
- Sinistre du 21 juillet 2010 : mur de clôture de la superette de Navarrosse 4.190 €
- Sinistre du 21 juillet 2010 : réparation serres municipales 200 €

Il est proposé d'inscrire ces sommes en dépense sur le chapitre 011 « Charges à caractère général » et en recette sur le chapitre 77 « Produits exceptionnels ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
011 – Charges à caractère général	**11.890,00 €**	
60633 : Fournitures de voirie……...……..…	530,00 €	
821 – Signalisation		
6042 : Achats de prestations de services…...……..…	6.970,00 €	
3302 – Rassemblement d'Hydravions		

61522 : Entretien – Bâtiments……..……..……..… *823 – Espaces verts*	200,00 €	
61522 : Entretien – Bâtiments……..……...… *9503 – Aménagement touristiques*	4.190,00 €	
<u>77 – Produits exceptionnels</u>		**11.890,00 €**
7788 : Produits exceptionnels divers……..… *3302 – Rassemblement d'Hydravions*		6.970,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers……..… *821 – Signalisation*		530,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers……..……..… *823 – Espaces verts*		200,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers……..… *9503 – Aménagement touristiques*		4.190,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	**11.890,00 €**	**11.890,00 €**

6) <u>Dépenses d'Investissement : Opérations d'ordre.</u>

Considérant que les frais d'études relatifs aux VRD Touric ont été suivis de travaux,
Il convient d'inscrire des crédits sur l'article 2315 « Installations, matériel et outillage techniques » pour constater le transfert à hauteur de 4.571,11 €.

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
<u>041 – Opérations patrimoniales</u>	**4.580,00 €**	**4.580,00 €**
2031 : Frais d'études…….....		4.580,00 €
2315 : Installations, matériel et outillage techniques.. *822 - Voirie*	4.580,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	**4.580,00 €**	**4.580,00 €**

7) <u>Dépenses d'Investissement : Opérations d'ordre.</u>

Il convient d'inscrire des crédits pour constater le transfert des immobilisations suivantes :

- Hydravion Widgeon : 45.734,71 €
- <u>Hydravion Grumman : 21.342,86 €</u>
- Total : 67.077,57 €

Sur l'article 2161 « Œuvres et objets d'art » et solder l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles » sur lequel les hydravions avaient été portés en 1992 et 1993.

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT

SECTION INVESTISSEMENT		
041 – Opérations patrimoniales	**67.100,00 €**	**67.100,00 €**
2161 : Œuvres et objet d'art……..……	67.100,00 €	
2188 : Autres immobilisations corporelles…… *3222 – Musée de l'Hydraviation*		67.100,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	**67.100,00 €**	**67.100,00 €**

8) Dépenses de Fonctionnement : Musée de l'Hydraviation.

Considérant que les recettes de la boutique du Musée de l'hydraviation ont dépassé les prévisions,
Il est proposé d'inscrire des crédits complémentaires sur l'article 6068 « Autres matières et fournitures » à hauteur de 3.000 € pour reconstituer les stocks.

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
011 – Charges à caractère général	**3.000,00 €**	
6068 : Autres matières et fournitures……...……. *3222 – Musée de l'hydraviation*	3.000,00 €	
70 – Produits des services		**3.000,00 €**
7078 : Autres ventes de marchandises…… *3222 – Musée de l'hydraviation*		3.000,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	**3.000,00 €**	**3.000,00 €**

B / Virements de crédits

1) Dépenses d'Investissement : Restitution d'une Taxe Locale d'Équipement.

Il convient d'inscrire des crédits sur l'article 10223 « TLE » pour rembourser une Taxe Locale d'Equipement à Me DARMUZEY p/Cpte de la Sas Labarthe Immobilier.

En effet, suite à un acte rectificatif du 17 juin 2009 modifiant les déclarations fiscales, la Direction des Services Fiscaux des Landes a présenté le montant des restitutions à hauteur de 4.248 €.

Il est proposé de retirer les crédits sur les subventions pour la « Protection du patrimoine architectural rural ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
10 – Dotations, Fonds divers et Réserves	**+ 4.250,00 €**	
10223 : Taxe Locale d'Equipement…… *0100 – Opérations non ventilables*	+ 4.250,00 €	
6000 – Travaux Voies et Réseaux	**- 4.250,00 €**	
2042 : Subventions d'équipement aux personnes de droit *8200 – Service urbanisme*	- 4.250,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**0,00 €**

2) Dépenses de fonctionnement : Réduction du produit des jeux du Casino.

Suite à la modification de l'article 55 de la Loi du 12 mai 2010 (ouverture des jeux en ligne), les modalités de calcul du prélèvement progressif ont été modifiées.
Cette modification s'applique sur la saison 2008-2009 (1er octobre 2008 au 31 octobre 2009).
Par Conséquent, il convient d'inscrire des crédits sur l'article 6718 « Autres charges exceptionnelles » pour effectuer un reversement au Casino à hauteur de 1.093,05 €.

Il est proposé d'effectuer un virement de crédits de l'article 6132 « Locations immobilières ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
011 – Charges à caractère général	**- 1.100,00 €**	
6132 : Locations immobilières..……..…	- 1.100,00 €	
114 – Surveillance des plages et Sécurité estivale		
67 – Charges exceptionnelles	**+ 1.100,00 €**	
6718 : Autres charges exceptionnelles……	+ 1.100,00 €	
0100 – Opérations non ventilables		
TOTAL FONCTIONNEMENT	**0,00 €**	**0,00 €**

3) Travaux en régie.

Il convient d'effectuer un virement de crédits pour constater des travaux réalisés en régie et qui avaient été initialement prévus en entreprise.

- Réfection de stands (3x3) 4.400,00 €

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
040 – Opérations d'ordre de transferts entre section	**+ 4.400,00 €**	
2188 : Autres immobilisations corporelles……	+ 4.400,00 €	
3301 – Animations		
3003 – Autres bâtiments	**- 4.400,00 €**	
2188 : Autres immobilisations corporelles……	- 4.400,00 €	
3301 – Animations		
TOTAL INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**0,00 €**

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION FONCTIONNEMENT		
011- Charges à caractère général	**+ 4.400,00 €**	
61558 : Entretien : Autres biens mobiliers……...…..	+ 4.400,00 €	
3301 – Animations		
042 – Opérations d'ordre de transferts entre section		**+ 4.400,00 €**
722 : Immobilisations corporelles……...…….……		+ 4.400,00 €
3301 – Animations		
TOTAL FONCTIONNEMENT	**+ 4.400,00 €**	**+ 4.400,00 €**
TOTAL GÉNÉRAL	**+ 4.400,00 €**	**+ 4.400,00 €**

4) Dépenses d'Investissement : Opérations d'ordre.

Il convient d'effectuer des virements de crédits pour constater l'intégration de la rente à Madame DUPIN (Immeuble Avenue du 14 juillet - Pôle économique).

En effet,

- en dépense : l'intégration de la rente doit être constatée sur l'article 21318 « Autres bâtiments publics » et non sur le 16878 « Autres dettes – Autres organismes et particuliers », et
- en recette : la constatation de la rente doit être constatée par le solde de l'article 16878 « Autres dettes – Autres organismes et particuliers » et non sur le 21318 « Autres bâtiments publics ».

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
041 – Opérations patrimoniales	**0,00 €**	**0,00 €**
16878 : Autres dettes – Autres organismes et particuliers	- 9.200,00 €	+ 9.200,00 €
21318 : Autres bâtiments publics……..... *8241 – Réserves Foncières*	+ 9.200,00 €	- 9.200,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**0,00 €**

Vu l'avis favorable de la commission des Finances du 9 novembre 2010,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE les ouvertures et les virements de crédits récapitulés ci-dessous :

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
024 – Produit des cessions d'immobilisations *823 – Espaces verts*		**2.400,00 €**
040 – Opérations d'ordre de transferts entre section	**+ 4.400,00 €**	
2188 : Autres immobilisations corporelles…… *3301 – Animations*	+ 4.400,00 €	
041 – Opérations patrimoniales	**71.680,00 €**	**71.680,00 €**
2161 : Œuvres et objets d'art……..……..…	67.100,00 €	
2188 : Autres immobilisations corporelles…… *3222 – Musée de l'Hydraviation*		67.100,00 €
2031 : Frais d'études……..……..		4.580,00 €
2315 : Installations, matériel et outillage techniques.. *822 - Voirie*	4.580,00 €	
16878 : Autres dettes – Autres organismes et	- 9.200,00 €	+ 9.200,00 €
21318 : Autres bâtiments publics……..…..….. *8241 – Réserves Foncières*	+ 9.200,00 €	- 9.200,00 €
10 – Dotations, Fonds divers et Réserves	**+ 4.250,00 €**	
10223 : Taxe Locale d'Equipement……. *0100 – Opérations non ventilables*	+ 4.250,00 €	
3003 – Autres bâtiments	**- 4.400,00 €**	
2188 : Autres immobilisations corporelles…… *3301 – Animations*	- 4.400,00 €	

6000 – Travaux Voies et Réseaux 2042 : Subventions d'équipement aux personnes de droit *8200 – Service urbanisme*	**- 4.250,00 €** - 4.250,00 €	
6003 – Espaces Verts 21578 : Autres immobilisations corporelles et outillage *823 – Espaces verts*	**2.400,00 €** 2.400,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	**74.080,00 €**	**74.080,00 €**
SECTION FONCTIONNEMENT		
042 – Opérations d'ordre de transferts entre section 722 : Immobilisations corporelles……..…… *3301 – Animations*		**+ 4.400,00 €** + 4.400,00 €
011 – Charges à caractère général 6042 : Achats de prestations de services….……..… *3302 – Rassemblement d'Hydravions*	**20.690,00 €** 6.970,00 €	
60633 : Fournitures de voirie……...……...… *821 – Signalisation*	530,00 €	
6068 : Autres matières et fournitures……...……. *3222 – Musée de l'hydraviation*	3.000,00 €	
6132 : Locations immobilières..……..… *114 – Surveillance des plages et Sécurité estivale*	- 1.100,00 €	
61522 : Entretien – Bâtiments…….…… *823 – Espaces verts*	200,00 €	
61522 : Entretien – Bâtiments…….……..… *9503 – Aménagement touristiques*	4.190,00 €	
61524 : Entretien – Bois et Forêts…….…….….. *8231 – Patrimoine arboré*	2.500,00 €	
61558 : Entretien : Autres biens mobiliers……...….. *3301 – Animations*	+ 4.400,00 €	

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	**CRÉDIT**
SECTION FONCTIONNEMENT		
65 – Autres charges de gestion courante 657362 : Subventions de fonctionnement : CCAS.. *5200 - CCAS*	**1.481,00 €** - 120.000,00 €	
658 : Charges diverses de la gestion courante…… *6401 – Centre de la petite enfance*	+ 121.481,00 €	
67 – Charges exceptionnelles 6718 : Autres charges exceptionnelles…… *0100 – Opérations non ventilables*	**+ 1.550,00 €** + 1.100,00 €	
678 : Autres charges exceptionnelles……..…….... *91 - Marchés*	450,00 €	
70 – Produits des services 7078 : Autres ventes de marchandises…… *3222 – Musée de l'hydraviation*		**3.000,00 €** 3.000,00 €
73 – Impôts et Taxes		**450,00 €**

7336 : Droits de place……..….. *91 - Marchés*		450,00 €
<u>74 – Dotations et subventions</u>		**3.981,00 €**
74718 : ETAT : Autres……...……..……. *6401 – Centre de la petite enfance*		1.481,00 €
7478 : Participations – Autres organismes…….. *8333 – Domaine forestier*		2.500,00 €
<u>77 – Produits exceptionnels</u>		**11.890,00 €**
7788 : Produits exceptionnels divers……..…… *3302 – Rassemblement d'Hydravions*		6.970,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers……..… *821 – Signalisation*		530,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers……..… *823 – Espaces verts*		200,00 €
7788 : Produits exceptionnels divers…….. *9503 – Aménagement touristiques*		4.190,00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	**23.721,00 €**	**23.721,00 €**
TOTAL GÉNÉRAL	**97.801,00 €**	**97.801,00 €**

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 5

Budget Annexe Assainissement 2010 : Décision modificative n° 2 : Virement de crédits

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Il convient d'effectuer des virements pour compléter les crédits des dépenses suivantes :

- Locations mobilières (broyeur)_____550,00 €

- Entretien des véhicules (pneus du Manitou)_____2.900,00 €
- Frais d'actes et de contentieux (Commune/Degremont Station plage)_____1.600,00 €
- **Total**_____**5.050,00 €**

Il est proposé à l'assemblée délibérante de réduire les crédits de l'article 21532 « Réseaux d'assainissement » en section d'investissement.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE les virements de crédits suivants :

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION INVESTISSEMENT		
021 – Virement de la section de fonctionnement		**- 5.050,00 €**
21 – Immobilisations corporelles	**- 5.050,00 €**	
21532 : Réseaux d'assainissement……..	- 5.050,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	**- 5.050,00 €**	**- 5.050,00 €**
SECTION D'EXPLOITATION		
023 – Virement à la section d'investissement	**- 5.050,00 €**	
011 – Charges à caractère général	**+ 5.050,00 €**	
6135 : Locations mobilières……	+ 550,00 €	
61551 : Entretien matériel roulant…...……...	+ 2.900,00 €	
6227 : Frais d'actes et de contentieux…….	+ 1.600,00 €	
TOTAL EXPLOITATION	**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL GÉNÉRAL	**- 5.050,00 €**	**- 5.050,00 €**

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 6

Budget Annexe Transport 2010 : Décision modificative n° 1
Virement de crédits

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu la consommation des crédits sur le chapitre 012 « Charges de personnel » et les réalisations à venir,

Il convient de compléter les crédits du chapitre 012 à hauteur de 120 €,

Il est proposé l'assemblée délibérante d'effectuer un virement de crédit du chapitre 011 « Charges à caractère général » sur le chapitre 012 « Charges de personnel » pour un montant de 120 €.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le virement de crédits suivant :

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION D'EXPLOITATION		
011- Charges à caractère général	**- 120,00 €**	
61551 – Entretien : Matériel roulant……	- 120,00 €	
012 – Charges de personnel et frais assimilés	**+ 120,00 €**	
6411 – Rémunération du personnel……..	+ 120,00 €	
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	**0,00 €**	**0,00 €**

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE
BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 7

Budget Annexe de la Régie Municipale Aventure Parc – Décision Modificative n° 2 – virements de crédits

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 août 2010, accordant la décharge de responsabilité et la remise gracieuse à Monsieur Yves ULIANA, et décidant de prendre en charge le déficit de 4.947 € sur le budget annexe Aventure Parc,

Vu la décision de la Directrice Départementale des Finances Publiques en date du 7 octobre 2010 constatant la force majeure, et précisant que la dépense correspondante sera imputée dans la comptabilité de l'organisme, à charge d'apurer le déficit constaté.

Considérant que les chèques bancaires (194 €) et les chèques Vacances (940 €) ont été retrouvés pour une somme totale de 1.134 €,

Il convient d'inscrire des crédits à hauteur de 3.813 € sur l'article 6718 « Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion » pour apurer le déficit.

Il est proposé l'assemblée délibérante d'effectuer un virement de crédit du chapitre 011 « Charges à caractère général » sur le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » pour un montant de 3.820 €.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le virement de crédits suivant :

N° ET LIBELLÉ DE L'IMPUTATION BUDGÉTAIRE	COMPTE DE	
	DÉBIT	CRÉDIT
SECTION D'EXPLOITATION		
011- Charges à caractère général	**- 3.820,00 €**	
6236 – Catalogues et Imprimé……..……...	- 3.820,00 €	
67 – Charges exceptionnelles	**+ 3.820,00 €**	
6718 – Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	+ 3.820,00 €	
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	**0,00 €**	**0,00 €**

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° : 8
Régie Municipale du parc de loisirs : Modification du règlement intérieur

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture :

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 17 en date du 27 mars 2000 créant la Régie Municipale avec la seule autonomie financière dénommée « Aventure Parc de Biscarrosse »,

Considérant que la licence de marque « Aventure Parc® » accordée par Monsieur Denis PAYAN expire le 30 novembre 2010,

Considérant que la commune de Biscarrosse n'a pas souhaité conserver l'enseigne « Aventure Parc® »,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 20 octobre 2010,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de changer le nom de la régie municipale et de modifier l'article premier du règlement intérieur comme suit :

Article 1 – Objet de la régie : Exploitation d'un Parcours Acrobatique en Hauteur, d'une tour de saut à l'élastique et d'activités annexes, dénommée « **Bisc'Aventure®** ».

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° 9
Régie Municipale « Bisc'Aventure » : Tarifs publics 2011

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu les délibérations du Conseil Municipal n° 14 en date du 17 décembre 2007, n° 6 du 28 janvier 2008 et la décision du Maire n° 2009-35 du 7 avril 2009, fixant les tarifs applicables jusqu'au 31 décembre 2010,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation du 20 octobre 2010,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de fixer les tarifs 2011 des droits d'entrée de la Régie Municipale « Bisc'Aventure® » de la façon suivante :

Les tarifs sont T.T.C., avec une TVA à 19,60 %.

Entrées	Espace p'tit aventurier	Parcours Blancs-Jaunes	Tous parcours - 15 ans	Tous parcours
Individuelle	+ de 4 ans	+ de 6 ans et + de 1m25	+ de 1m45	+ de 1m45
Parcours	10 €	17 €	20 €	22 €
Supplément saut à			20 €	20 €
Saut à l'élastique seul			25 €	25 €
2 sauts Free Jump			5 €	5 €
5 sauts Free Jump			10 €	10 €
Entrée Promo – 2 €		15 €	18 €	20 €
Pass Annuel	40 €	68 €	80 €	88 €
Groupe (+ 15 pers.)	+ de 4 ans	+ de 6 ans et + de	+ de 1m45	+ de 1m45
Parcours	9 €	14 €	17 €	18 €
Collège/Lycée			15 €	
C.O.S. Biscarrosse	8 €	13 €	15 €	15 €

ET SUPPRIME les tarifs suivants :

Entrées	Parcours Jaune et vert	Tous parcours - 15 ans	Tous parcours
Individuelle		+ de 1m80	+ de 1m80
Aventure totale		38 €	40 €
Visiteur			2 €
Groupe (+ 15 pers.)			
Aventure totale		37 €	38 €
Collège/Lycée	13 €		
Exclusivité			2.500 €

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

Ville de Biscarrosse

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE BISCARROSSE

Lundi 22 novembre 2010

Question n° 10
Subventions 2010 : Attributions

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Vu l'avis de la Commission Jeunesse du 4 novembre 2010,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer les subventions suivantes :

65748 - Subvention de fonctionnement : autres organismes 4.920,00 €

- Association Biscarrosse Olympique – Karaté…….....355,55 €
- Association Biscarrosse Olympique – Nature Course Orientation…….....355,55 €
- Association Biscarrosse Olympique – Tennis…….....177,75 €
- Association Biscarrosse Olympique – Tennis de table…….....177,75 €
- Association Biscarrosse Olympique – Tir à l'Arc…….....355,55 €
- Association Biscarrosse Olympique – Voile...……..……..…..…355,55 €
- AAPPMA de Biscarrosse……...……355,55 €
- Bisca Beach Club….....…….....355,55 €
- Centre de Rencontre et d'Animation du Born……..……..355,55 €
- Pelotari Heureux…….……..…89,00 €
- Pétanque Cols Verts.....…….....355,55 €
- Poterie Loisirs……..……..……..…..…355,55 €
- Surf-Casting……...…...…355,55 €

- **TOTAL……..……..……..……...……....4.000,00 €**
  4212 – Point Relais Jeunesse

☞ Associations contribuant à une animation ou à du prêt de matériel pour les actions menées dans le cadre du PAJECOT (Plan Accueil Jeunes dans les Communes Touristiques).

- Coopérative scolaire école élémentaire Meyrie.....……...……920,00 €
  212 – Ecoles élémentaires

☞ Participation au voyage d'une classe découverte à Meschers sur Gironde de 46 élèves des classes CE1 et CP de l'école de Meyrie.
Selon la participation fixée par la Commission Enfance et Éducation du 5 octobre 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE les attributions de subvention ci-dessus,

ET PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en cours.

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

Lundi 22 novembre 2010

DES LANDES

MAIRIE

DE BISCARROSSE

Question n° : 11

Avenant à la convention publique d'aménagement de la ZAC de Lapuyade

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Le 27 septembre 2004, le conseil municipal décidait d'élaborer un projet d'aménagement et d'organiser une concertation publique.

Par délibération en date du 4 juillet 2005, le conseil municipal retenait la SATEL et autorisait Monsieur Le Maire à signer la convention publique d'aménager pour une durée de 5 ans.

Par délibération en date du 8 août 2005 la ZAC était créée.

Par délibération en date du 28 juin 2010, le conseil municipal approuvait le dossier de réalisation et le programme des équipements publics.

Considérant que le terme de la convention publique d'aménagement est le 6 juillet 2013, et que cette échéance n'est pas compatible avec le calendrier de cette opération.

VU l'avis favorable de la commission des finances du 9 novembre 2010.

Après avoir délibéré

le conseil municipal décide

de repousser le terme de la convention publique d'aménagement au 6 juillet 2023.

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

Ville de Biscarrosse

DÉPARTEMENT
DES LANDES

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 22 novembre 2010

MAIRIE

DE BISCARROSSE

Question n° 12

Zone d'aménagement concerté de Lapuyade – Garantie d'emprunt

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **ORDINAIRE**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

La SATEL envisage de contracter un emprunt de 4.000.000 € pour la poursuite des acquisitions et le lancement des travaux concernant la ZAC d'Habitation de Lapuyade.

L'offre retenue est celle de la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes pour un emprunt à taux fixe, amortissable en 10 ans, au taux fixe de 2,95 %.

Vu la convention publique d'aménagement de la ZAC de Lapuyade du 6 juillet 2005, et notamment son article 24,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 9 novembre 2010,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

ACCORDE sa garantie d'emprunt à hauteur de 80 % sur un prêt de 4.000.000 € sur les caractéristiques suivantes :

- Cautionnement : 3.200.000 €
- Durée : 10 ans
- Taux Fixe : 2,95 %
- Périodicité : annuelle

Et

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de caution solidaire.

AINSI délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON

MAIRIE de BISCARROSSE 40600

Ville de Biscarrosse

DÉPARTEMENT
DES LANDES

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 22 novembre 2010

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

Question n° : 13

Travaux à l'école de la Plage : Demande de subventions DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et FEC (Fond d'Equipement des Communes) 2011

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER
Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC –
Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES -
Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Il est proposé à l'assemblée délibérante de présenter les travaux de mise en conformité et d'accessibilité de 3 classes à l'école de la plage.

En effet, le groupe scolaire de la plage présente des classes qui sont dans un état vétuste, notamment en ce qui concerne les menuiseries extérieures en bois simple vitrage, et dont le système d'ouverture est dangereux pour les enfants (système à bascule).
Le bois des châssis est très abîmé et l'air comme l'eau rentrent dans les salles de classe à chaque intempérie.

Un changement de ces menuiseries générera une consommation en chauffage réduite de 30% environ sur les classes concernées.
Par ailleurs, les portes fenêtres donnant sur l'extérieur n'ont pas la largeur requise, ni en tant qu'issue de secours, ni en tant qu'accès aux personnes à mobilité réduite.
Enfin, l'intérieur des classes est vétuste, le sol est composé de dalles amiantifères, dont l'état est toutefois assez bon et sans danger pour les utilisateurs.

Le projet consiste donc en la :

- Dépose des menuiseries extérieures bois, mise en place de menuiseries double, vitrage en aluminium à rupture de pont thermique. Les portes fenêtres s'agrandissent à 90 cm d'ouvrant utile. Incorporation de stores extérieurs à commande électrique centralisée par classe.
Coût : 41 357,67 € HT soit 49 463,78 € TTC

- Réfection intérieure de ces trois classes : peinture des murs et plafonds, boiseries et radiateurs. Mise en place d'un sol souple PVC après ragréage sur les dalles amiantifères.
Coût : 13 856 € HT soit 16 571,78 € TTC

- Montant total de la dépense : 55 213,67 € HT soit 66 035,55 € TTC.

Vu l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 9 novembre 2010,

Après avoir délibéré le conseil municipal décide

D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de :

- L'État la subvention au titre de **D**otation d'**E**quipement des **T**erritoires **R**uraux) 2011 et
- du Département la subvention au titre du **F**onds d'**É**quipement des **C**ommunes 2011.

Soit le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Menuiseries	41.357,67 €	État – **D.E.T.R. 2011** (30 % du HT)	16.564,00 €
Peinture et sol	13.856,00 €	Conseil Général – **F.E.C. 2011** (23 % du HT)	12.500,00 €
Total HT	55 213,67 €	Ville de Biscarrosse (56 % du TTC)	36.971,55 €
TVA 19,60 %	10.821,88 €		
Total TTC	66.035,55 €	Total TTC	66.035,55 €

Ainsi délibéré en séance, les jours mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme

Le Maire,
Alain DUDON

Ville de Biscarrosse

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT
DES LANDES

MAIRIE

DE

BISCARROSSE

LUNDI 22 novembre 2010

Question n° : 14
Travaux d'entretien du patrimoine bâti et petits travaux neufs – interventions d'urgence – Tous corps d'état

L'AN deux mille dix, le 22 novembre
à : 20 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué **le mardi 16 novembre 2010**, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DUDON, Maire.

en session **O R D I N A I R E**

Nbre de Conseillers en exercice :33

Nbre de présents : 28

Nbre de votants : 32

Présents : M. Alain DUDON – Mme Angélina BORDIER - M. Bertrand FOSSE Mme Virginie PELTIER - Mme Liliane HINGANT - M. Michel JOLY M. Daniel PONS – Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Marie-Cécile TROQUIER M. Pierre JAEGER - M. Christian LABESQUE - Mme Marie-Hélène BOUSQUET Daniel FONTAINE - Mme Marion ENENKEL - M. Sébastien GIUDICELLI Mme Marie-France LACOSTE - . Michel BELLIARD - Mme Sophie CHARENTON M. Bruno PIORKOWSKI - Mme Anne BLOUIN - M. Alain DELOUZE Mme Chantal ROQUES – M. Frédéric BUCAMP – M. Patrick DORVILLE M. Joël MEYER – Mme Véronique PEYRUSEIGT - M. Yannick LE RHUN M. Jean-Michel SUSO

Absents ayant donné pouvoir :– M. Marcel LARCHE à M. Pierre JAEGER Mme Nicole CASTEX à Mme Marie-Christine BLEVEC - Mme Colette TEULET à Mme Chantal ROQUES - Mme Hélène LARREZET à M. Jean-Michel SUSO

Absente : Mme Laure PINCE

Décision de l'Assemblée

Votants : 32
Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0
Mode de scrutin : Main levée

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en Préfecture le :

Considérant la nécessité de relancer une procédure d'accord cadre pour les travaux d'entretien du patrimoine bâti

- Vu l'appel public à la concurrence N° 10-205266 du 11/08/2008
- Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des marchés en date du 15/11/2010

- Vu le Code des marchés publics

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer les accords cadres suivants :**

N° AC	N° Marché	LOT 1	MACONNERIE – CARRELAGE GROS-ŒUVRE - DEMOLITIONS	
AC N° 25	598	RIVOLTELLA		ZI La Mountagnotte Ouest - Rue de la Ferronnerie - 40601 BISCARROSSE Cedex
AC N° 25	598	AJC		3, rue des Savetiers - ZI - 40600 BISCARROSSE
AC N° 25	598	MACONNERIE DU BORN		155, rue du Pigné - 40600 BISCARROSSE

N° AC	N° Marché	LOT 2	CHARPENTE – COUVERTURE - ZINGUERIE	
AC N° 26	599	MAUBOURGUET		757, route des Lacs - 40600 BISCARROSSE
AC N° 26	599	PAUNOM TECHOUEYRES		ZI- BP 20009 - 167, rue des métiers - 40600 BISCARROSSE
N° AC	N° Marché	LOT 3	*ELECTRICITE – Courants forts – Courants faibles*	
AC N° 27	600	CERA		47, impasse Balzac - 40600 BISCARROSSE
AC N° 27	600	SERTELEC		ZI La Calle - 40160 PARENTIS
AC N° 27	600	FORCLUM		251, rue de la Ferronnerie - ZI - BP 80087 - 40601 BISCARROSSE CEDEX
N° AC	N° Marché	LOT 4	*Menuiseries aluminium - PVC*	
AC N° 28	601	MIROITERIE LANDAISE		ZAC du Sablar - 10, rue des Frênes - BP 268 - 40106 DAX
AC N° 28	601	CG ALU		22, rue Brémontier - 40160 YCHOUX
AC N° 28	601	LESPESSAILLES		265, route de Caillaou - 40110 ONESSE-LAHARIE

N° AC	N° Marché	LOT 5	*Menuiseries bois*	
AC N° 29	602	ADAM		ZI - 82, rue des Métiers - 40600 BISCARROSSE
AC N° 29	602	LESPESSAILLES		265, route de Caillaou - 40110 ONESSE-LAHARIE
N° AC	N° Marché	LOT 6	*FERRONNERIE – SERRURERIE - METALLERIE*	
AC N° 30	603	MARTIGNY		ZI, rue de la Ferronnerie - 40600 BISCARROSSE
AC N° 30	603	HENNEQUIN		2, ZA le Raganeau - 33380 MARCHEPRIME

N° AC	N° Marché	LOT 7	*PLOMBERIE – SANITAIRE - CHAUFFAGE*	
AC N° 31	604	BCS		380, avenue de la République - 40600 BISCARROSSE
AC N° 31	604	BENNINGER		Rue des Pontôts - Bât Jeanpi - Le Forum - 64100 BAYONNE
AC N° 31	604	BISCARIX		100, chemin du Bosque - 40600 BISCARROSSE
N° AC	N° Marché	LOT 8	*PLATRERIE – CLOISONS SECHES – FAUX PLAFONDS*	
AC N° 32	605	SMDCM		5, route de Lescazeilles - 33380 MIOS
AC N° 32	605	ALVAREZ		210, allée des Aubiers - 40600 BISCARROSSE
AC N° 32	605	BUBOLA		2410, avenue du Maréchal Juin - 40000 MONT DE MARSAN
N° AC	N° Marché	LOT 9	*PEINTURES ET REVETEMENTS DE SOLS*	
AC N° 33	606	DUFRECHON		99, rue des Vignerons - 40600 BISCARROSSE
AC N° 33	606	ARTESIA		21, rue des Compagnons - 40600 BISCARROSSE
AC N° 33	606	BELLIARD		148, allée des Chênes - 40600 BISCARROSSE

N° AC	N° Marché	LOT 10	*OCCULTATION – STORES FILMS – PROTECTION SOLAIRE*	
AC N° 34	**607**	**ROLLING STORES**		**109, cours du Médoc - 33300 BORDEAUX**
AC N° 34	**607**	**STORES DU BASSIN**		**4, rue de l'Orée du bois - 33510 ANDERNOS LES BAINS**
AC N° 34	**607**	**CG ALU**		**22, rue Brémontier - 40160 YCHOUX**

N° AC	N° Marché	LOT 11	*SIGNALETIQUE EXTERIEURE ET INTERIEURE*	
AC N° 35	**608**	**GRAFFITI**		**23, rue Chapelet - ZA La négresse - 64200 BIARRITZ**
AC N° 35	**608**	**DELTAPLAST**		**Aéropôle Pyrénées - Rue Saint Exupéry - 64230 SAUVAGNON**
AC N° 35	**608**	**PROCONCEPT**		**Avenue ZAC 2000 - 6, rue de Galeben - 33380 MIOS**
N° AC	**N° Marché**	**LOT 12**	***ETANCHEITE EXTERIEURE***	
AC N° 36	**609**	**ETANDEX**		**32, rue Robert Thomas - 91400 SACLAY**
AC N° 36	**609**	**SOPREMA**		**7, rue Jean-Baptiste Perrin - Parc d'activités de Mermoz - 33326 EYSINES Cedex**

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Alain DUDON